

CICA du 4 octobre 2022
Lieu : Mairie du 4^{ème} secteur
Associations du 8ème arr.

Associations présentes :

ASLS : Mme OLIVA Elisabeth – M. DADENA Roland

CIQ Ste Anne : M. DERHILLE Gérard

CIQ Périer : M. GORON Gérard

CIQ Madrague : M. BARZ Henri

CIQ Rouet-Prado-Cantini : M. TALBOURDEAU Patrick

Citoyennes et Citoyens 6&8 : Mme GOMEZ Sophie (départ à 19H00)

Association PRDL : M. BOTTON David – M. KERAMSI Bruno – Mme. CHOSSEGROS Laure

CIQ Callelongue-Marseilleveyre et Fédération des CIQ du 8 – M. Guy BAROTTO n'a pas été destinataire de l'invitation.

Elus présents :

Marie MICHAUD : Adjointe au Maire des 6ème & 8ème Arrondissements déléguée à l'Habitat et aux quartiers Castellane, Cantini, Prado 1ère Partie, Périer, Crémieux et Rouet

Eliott PERENCHIO : Adjoint au Maire des 6ème & 8ème Arrondissements délégué à la Réduction des Déchets, au Recyclage et au Secteur 3 : Michelet, Saint Giniez, Prado Plage, Grand Saint Giniez, Milan, Avenue de Mazargues, Rabatau, Rond-Point du Prado et Teisseire.

Alexandre RUPNIK : Adjoint au Maire des 6ème & 8ème Arrondissements délégué à l'Agriculture et au Secteur 4 : Bonneveine, Vieille Chapelle et Sainte-Anne

Pierre LÉMERY : Conseiller d'Arrondissements délégué aux Grands Projets, aux Permis de Construire et au Secteur 5 : Callelongue, Goudes, Cap Croisette, Escalette, Samena, Madrague de Montredon, Verrerie, Montredon, Grotte Rolland, Pointe Rouge et Roy d'Espagne, Conseiller Métropolitain

Christophe HUGON : Conseiller d'Arrondissements délégué à la Ville du Quart d'Heure, Conseiller Municipal en charge de la Transparence et de l'Open Data Municipal

Secrétaire de séance : M. David Botton (PRDL)

Animateur de séance : M. Roland DADENA (ASLS)

Début de séance : 18h00

- **CR de la réunion du 16 juin :**
 - M. GORON (CIQ Périer) remarque que bien que le sujet du « *rétablissement de la police de proximité et du retour de la présence des ilotiers sur le voie publique* » ait été évoqué lors de la dernière réunion du CICA, il n'a pas été mis à l'ordre du jour du conseil de secteur. M. Lémery rappelle qu'il appartient à chaque association (dont les CIQ) de saisir la Mairie par écrit sur qu'un sujet soit mis à l'ordre du jour du conseil de secteur (avec un délai de prévenance de 10 jours par rapport à la date du conseil).
 - Le CR validé dans l'état.

- **Présentation du dossier " Ville du quart d'heure" par Monsieur Christophe Hugon, Conseiller municipal délégué à la Ville du Quart d'Heure, Conseiller Municipal en charge de la Transparence et de l'Open Data :**

- M. Hugon présente le concept de la ville du ¼ d'heure qui a été mis en place dans d'autres grande ville : les résidents doivent pouvoir accéder à leur besoin quotidien en 1/4h à pied ou à vélo.
 - Ce concept général devrait être décliné en tenant compte des spécificités de la Ville de Marseille. Il lui semble que la maille du noyau villageois doit être prise en compte dans cette réflexion.
 - Dans un premier temps, il faut recenser et prioriser les besoins. Ce travail peut être fait à travers une démarche collaborative avec les associations du secteur.
 - M. Gérard GORON (CIQ Périer) fait remarquer que le concept de Ville du ¼ heure ne doit pas être assimilé avec la question de la mobilité urbaine même si les 2 sujets sont imbriqués.
 - Mme COMEZ indique qu'aussi bien les besoins en termes de services publics mais aussi les problématiques de mobilité ont déjà été abordé lors des précédents CICA. Il s'agit donc de sujets prégnants pour les associations présentes.
 - Il ressort de la discussion que le sujet du niveau de service de la RTM est très souvent mis en cause par les usagers :
 - M. PERENCHIO informe le comité que la RTM travaille sur une refonte complète du réseau de bus avec un objectif de présentation début 2025. Une concertation doit aussi avoir lieu une fois que le projet sera défini.
 - Alexandre RUPNIK indique qu'une ou plusieurs associations du CICA peuvent interpellier le conseil de secteur sur ces questions de mobilité liées au réseau RTM.
 - M. HUGON propose plusieurs canaux pour recueillir les besoins qui ne sont pas exclusifs entre eux :
 - Préparer un questionnaire
 - Les associations synthétisent et remontent les informations à la Mairie.
 - Mise en place d'ateliers dédiés
 - Actions décidées :
 - Mettre à l'ordre du jour du prochain CICA la création d'ateliers ou d'une commission afin de travailler sur cette question en présence des élus délégués des quartiers.
 - M. HUGON va rédiger un court document présentant le concept de Ville du ¼ heure que les associations relayeront à leurs adhérents et identifieront des personnes désireuses de travailler sur ce thème.
- **Compte-rendu de la visite à France Services à la Capelette (ASLS) :**
 - Suite à la présentation par Guy BAROTTO lors du précédent CIQ, Roland DADENA et Elisabeth OLIVA se sont rendus dans le relais France Service de la Capelette et ont rédigé un compte rendu de leur visite qui synthétise les services rendus par ce type de guichet.
 - Il en ressort de cette visite que les guichets France Service ne se substituent pas aux services publics mais peuvent seulement apporter une aide aux usagers dans l'accès aux services par internet (aide au numérique). Ils n'ont aucun accès privilégié aux différents services publics au contraire, il leur a été demandé de ne pas les contacter directement car cela génère un flux trop important de demandes !
 - Elisabeth OLIVA fait remarquer que cela peut même avoir des effets pervers car une personne qui fait des démarches par internet (dans le cadre de France Service ou non) et immédiatement classée comme ayant accès à internet et toute communication lui est envoyée par ce biais (risque de non réception de convocations, demandes de renseignement, etc...).
 - Il est abordé la possibilité de demander l'installation d'un bureau municipal de proximité et/ou un poste de police municipal.

- M. Henri BARZ (CIQ de la Madrague) préconise la mise en place d'un lieu où des agents des services publics pourraient se rendre périodiquement pour recevoir le public. Ce lieu serait équipé de façon à ce qu'il puisse disposer de tout ce qui leur est nécessaire pour remplir leurs missions.
- **Servitude de pré-localisation pour équipement, évolution et aménagement de l'îlot « lidl » à l'entrée de la Pointe Rouge :**

L'association PRDL a transmis des informations sur le zonage des terrains qui constitue l'îlot de l'ancienne Filature du Fil de Lin (actuellement Lidl).

Cette zone est aujourd'hui soumise à une servitude de pré-réservation dans le but de créer un aménagement dans la cadre de la création du Boulevard Urbain Sud (B.U.S.). Cette servitude interdit toute nouvelle construction.

Le déclassement du Bd Jourdan Barry a été voté le 29 Juin au conseil municipal de la Mairie de Marseille et le 30 Juin pour la Métropole.

L'association PRDL s'inquiète du devenir de cette zone car le zonage qui serait applicable en cas de levée de cette servitude ne serait pas cohérent par rapport aux zonages qui l'entoure (UC2 pour la zone et UBt2 pour les zones de part et d'autre de cette zone sur le littoral).

M. Pierre LEMERY indique que la servitude a été mise en place dans le cadre de l'OAP Pointe Rouge. Cette OAP est gelée actuellement.

Gérard DERHILLE (CIQ Ste Anne) présente la démarche qui a été initié par le CIQ dans le cadre de l'OAP Ste Anne qui a permis de faire évoluer significativement le PLUi sur cette zone.

L'association PRDL tenter de se rapprocher de la métropole pour initier une réflexion sur l'évolution de cette zone qui est particulièrement sensible car elle marque l'entrée dans le quartier et présente un bâtiment inventorié au patrimoine de l'industrie.

- **Mixité habitation / commerces / bureaux et de l'installation d'établissements de nuit**
 - Plusieurs établissements exercent ou envisagent de démarrer des activités d'établissements de nuit dans cet îlot.
 - Le dernier projet est porté par la société WHATSA Production qui vient de louer une grande partie des locaux dans l'ancien bâtiment de la Compagnie du Fil de Lin (400 m2).
 - Watsa production est une société d'événementiel qui gère notamment la « cabane des amis » et de nombreux autres lieux de soirée.
 - Ils veulent proposer un « parcours » nocturne : Pour la première partie de soirée, les clients sont invités dans un bar musical avec accès à la terrasse au-dessus du kebab jusqu'à minuit et ensuite les clients sont invités de minuit à 6h du matin à la boîte de nuit le 83 (nouvellement le WAV) qu'ils rénovent et agrandissent en créant un étage entier. Il est à noter que les locaux loués ne répondent pas aux exigences sécurité d'un EPR.
 - Des annonces ont été postés sur les réseaux sociaux annonçant une prochaine ouverture ce qui alarme les habitants de la zone qui craignent de nombreuses nuisances nocturnes.
- **M. Elliott PERENCHIO rappelle les prochaines dates des conseils de secteur et les délais pour qu'une association puisse saisir le conseil.**
 - Prochain conseil d'arrondissement : 2 novembre 2022 – date limite pour envoyer une demande = 18 octobre 2022
 - Conseil suivant : 13 décembre 2022 - date limite pour envoyer une demande = 28 novembre 2022
 - Prochain CICA : 1^{er} décembre 2022 à 18H00 (au lieu de 17H30)

Levée de séance : 20h05